TREIZIÈME ANNÉE. — N° 302 1er Août 1909. LE NUMÉRO : 50 CENT.

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE



GASTON MERY

LA MORT DE GASTON MERY

Gaston Mery directeur de « l'Echo du Merveilleux »

Il y a douze ans et demi déjà, un des premiers jours de janvier 1897, dans la maison du boulevard de Clichy qui fait le coin de la place Pigalle, trois journalistes étaient assis autour d'une table couverte d'épreuves d'imprimerie et devisaient de choses du métier, en fumant des cigarettes.

L'un, grand et beau garçon aux yeux bleus vifs et riants, aux cheveux rejetés en arrière, à la moustache blonde tombante de guerrier gaulois, et dont toute la personne donnait une impression d'entrain, de force allègre, vantait d'un ton de chef les mérites du reportage, de la chose vue, de l'impression rapportée toute chaude par des yeux intelligents. Doctrine journalistique qu'approuvait fort l'un de ses deux interlocuteurs, Eugène Cravoisier, brillant reporter de la *Libre Parole*. Sur quoi celui qui paraissait le plus nonchalant des trois, et qui était assis dans l'unique fauteuil de la rédaction, répliqua en riant : — « Pour moi, si je fais des reportages, ce sera dans le passé et dans un fauteuil. » D'où le titre d'une rubrique de l'*Echo du Merveilleux*, que fondait Gaston Mery, et dont les épreuves éparses sur la table représentaient le premier numéro.

Douze ans et demi à peine ! Et des trois amis, dont le plus âgé avait trente ans, un seul reste aujourd'hui, qui écrit ces lignes, le cœur serré...

Ce fut le grand succès de ses brochures sur Mlle Couédon qui décida Gaston Mery à fonder l'*Echo*. Il était allé chez la « Voyante » en journaliste curieux. Il eut, dans ce petit salon de la rue Paradis, vers lequel tout Paris devait accourir, la révélation du public immense qui se passionne pour le Merveilleux, en ce siècle prétendu sceptique ; la révélation, surtout, du profond intérêt de ces questions,

C'était encore en curieux qu'il invitait les lecteurs de l'*Echo* à les étudier avec lui : « Cette revue, disait-il dans son premier article-programme, sera la barque qui nous portera vers les plages miroitantes du surnaturel. » Plages plus inconnues et baignées de flots plus dangereux que celles vers lesquelles vogua la caravelle de Colomb ! Mais dès le premier numéro se révélait la sage méthode qui devait permettre à Mery et à l'*Echo* de faire œuvre si bienfaisante. Il ne s'adressait pas à l'imagination et à la fantaisie ; il instaurait un travail d'intelligente critique : « Nous ferons des cueillettes de faits, des provisions de phénomènes pour les livrer à la discussion ».

L'immense chemin parcouru depuis lors, les fidèles lecteurs de l'*Echo* l'ont suivi sur ses pas. Avec sa rare intelligence et son admirable don d'assimilation, sa bonne foi parfaite, sa liberté et sa lucidité d'esprit, avec la rigueur de sa méthode d'observation, Gaston Mery fut, pour un public de plus en plus nombreux, un guide sûr, une lumière dans ces questions du Merveilleux, si intéressantes, mais où l'erreur est si facile et si dangereuse. Il avait marqué dès le début la distinction entre le Merveilleux et le Surnaturel :

« J'appelle merveilleux », répondait-il, en 1898, à une question de M. Brunetière, — dans cette « Enquête sur le Merveilleux » qui fut un des grands succès de l'*Echo*, — « tout fait qui semble en contradiction avec les principes sur lesquels repose la certitude scientifique. Mais cela ne veut pas dire que l'antinomie apparente soit une antinomie réelle. Dans ma conviction, beaucoup de faits que l'on qualifie de merveilleux ne sont que des faits naturels, actuellement inexplicables avec les lois connues de la nature. Un phénomène merveilleux peut donc être aussi bien un phénomène naturel qu'un phénomène surnaturel. Ce qui constitue son caractère distinctif, ce n'est pas d'être, mais de paraître surnaturel ».

Et nul ne fit de plus persévérants et de plus heureux efforts pour diminuer cette zone d'inconnu qui est entre nous et l'inconnaissable.

Quant à la question du surnaturel, Gaston Mery

proclamait dès le début de la quatrième année le résultat auquel il était parvenu :

... Il faut bien le dire, nous avons quelque temps erré à l'aventure. Puis des guides se sont offerts à nous. C'étaient tantôt des Spirites et tantôt des Occultistes. Ils nous décrivaient des faits sans jamais nous les faire constater *de visu*, et puis ils nous les expliquaient. Nous sentîmes bientôt la duperie. Nous nous remîmes à marcher tout seuls.

Ce qu'il importe de découvrir d'abord, nous disions-nous, ce ne sont pas des théories pour expliquer des phénomènes, mais des phénomènes pour en déduire des théories.

Et, au hasard de notre promenade, nous avons, sans idée préconçue, cueilli les faits que nous rencontrions. Chaque fois que nous en avions recueilli un certain nombre, nous les examinions. Nous suivions ainsi la vraie méthode des chercheurs impartiaux, nous laissant conduire des faits aux hypothèses, et non des hypothèses aux faits.

La première constatation à laquelle nous avons abouti, c'est que, contrairement aux données de la science officielle, il existe des forces invisibles intelligentes qui, dans certaines conditions, se manifestent à nous.

La belle découverte ! dira-t-on.

Découverte assez mince, en effet, au regard des spiritualistes ; découverte immense, par contre, au regard des matérialistes.

C'est, en effet, en appliquant leurs propres procédés, en ne croyant qu'au témoignage des faits que nous sommes arrivés à cette constatation. C'est par la méthode expérimentale que nous avons prouvé l'au-delà.

— Et après ? nous ont dit les positivistes.

Ce n'est pas tout de démontrer l'existence d'une force ; l'intéressant, c'est d'en établir les lois. Nous nous sommes remis à l'œuvre.

Nous avons, par l'étude attentive des manifestations de l'invisible, cherché à en déterminer les caractères Nous avons noté ces caractères sans arrière-pensée, nous disant que de leur ensemble se dégagerait sûrement une notion claire qui nous guiderait dans le choix d'une hypothèse explicative.

... Nous comparâmes les faits que nous avions observés à la théorie spirite. Quelques-uns s'y ajustaient à peu près, assez pour faire illusion au premier examen ; les autres ne s'y ajustaient pas du tout. Or, une hypothèse qui n'explique pas tous les faits reste une hypothèse et ne devient pas une loi. Nous rejetâmes la théorie spirite. Nous tentâmes la même expérience avec la théorie occultiste. Elle semblait s'ajuster à un plus grand nombre de faits. Malheureusement, il en était plusieurs encore dont elle ne rendait pas compte. Nous dûmes la rejeter comme l'autre.

Restait l'explication catholique.

Il nous fallut bien reconnaître que tous les faits observés par nous s'expliquaient... comment dirai-je ?.., sans déchet par elle. Il nous fallait bien l'adopter,

Sans doute, l'on nous objectera que nous ne pouvons avoir la prétention d'avoir observé toutes les sortes de faits psychiques, et qu'il s'en trouve peut-être, de nous inconnus, que la théorie catholique n'explique point. Je veux bien le croire, car je n'ai pas le moindre parti pris ; mais qu'on me montre un de ces faits-là !

En attendant je suis logique en m'en tenant à mon argumentation... »

Méry avait réussi par sa méthode à confirmer sa foi, et il eut le rare bonheur de donner la foi à d'autres.

Entre tant de témoignages qu'on pourrait citer, d'âmes éclairées ou raffermies par les libres enquêtes de l'*Echo*, qu'on me permette de rapporter celui d'un écrivain distingué, M. André Godart (1). Il écrivait à Mery :

« Je n'oublirai jamais ce que vous dois, sans que vous le soupçonniez, puisque le spiritualisme expérimental a été ma première étape sur la route de la vérité religieuse ».

—Quelle surprise, disait M. André Godart, dans *In Memoriam*, si la Science allait découvrir malgré elle la preuve expérimentale de l'au-delà !... Si, comme la chimie a jailli de l'Alchimie, une science psychologique s'élevait demain sur les ruines prophétiques de l'occultisme, et si l'œuvre du XXe siècle était de retrouver, par l'expérience, certaines conquêtes de la mystique, réparant ainsi les démolitions morales du XIXe ! »

De cette science, Gaston Mery a fait de son mieux pour jeter les bases, avec sa formule du « Catholicisme expérimental » qui, au lieu d'expliquer les faits par les dogmes, tentait de vérifier les dogmes par les faits. Et l'écrivain pouvait rendre ce témoignage à son œuvre :

« Du jour où la personnalité de l'*Echo* s'est ainsi dégagée, toutes les préventions qu'on avait contre lui se sont dissipées.

Les prêtres et bon nombre de catholiques, qui étaient en défiance parce que l'*Echo du Merveilleux* leur semblait donner une trop grande place aux phénomènes spirites, comprirent que leurs craintes étaient exagérées, puisque ces phénomènes, passés au crible d'une critique impartiale, laissaient un résidu de diabolisme si évident qu'ils ne pouvaient plus être un danger pour la foi.

Les curieux, les savants eux mêmes, qui n'apportent dans leurs recherches aucune préoccupation religieuse, convinrent de leur côté qu'une revue dont le souci constant est de décrire les faits sans les dénaturer est une revue qui a droit de cité dans la science.

Et c'est ainsi que des clercs et des laïques, des ecclésiastiques et des docteurs, qui n'avaient vu tout d'abord en nous, les premiers que des satanisants, les seconds que des fantaisistes, sollicitèrent d'écrire dans nos colonnes.

En même temps, la grande presse prenait l'habitude de nous reproduire. . (*Echo* du 1er janvier 1902).

Ce succès, dont le directeur de l'*Echo* se glorifiait à bon droit dès 1902, n'a fait, on le sait, que grandir. En dehors du but élevé qu'il poursuivait,

(1) *Echo du Merveilleux* du 1er janvier 1900.

Mery, avec son sens si fin de l'actualité, en fit la Revue la plus variée et la plus vivante, véritable « écho » de tous les bruits curieux de son temps. Il faudra consulter l'*Echo du Merveilleux* pour écrire l'histoire complète de notre époque. Sa place au soleil s'élargissait sans cesse, avec des collaborateurs tels que, par exemple, l'érudissime Timothée et le mystérieux et oraculaire Nébo, tandis que dépérissaient et mouraient autour de lui les publications similaires, inspirées par son succès.

Des voix plus autorisées que la nôtre, celle de son illustre maître Edouard Drumont, celles de tant de bons Français, autour de cette tombe prématurément ouverte, ont dit ce que fut Gaston Mery homme politique, polémiste, écrivain, orateur. Dans ces discours, dans ces articles, l'*Echo du Merveilleux*, œuvre d'un caractère trop spécial, a été négligé. Nous ne croyons pourtant pas que sur aucun autre terrain plus que sur celui-ci Mery ait été une force bienfaisante.

Ami, Maître, si brusquement disparu, laissant en larmes la famille que vous chérissiez et les amis qui trouvaient près de vous une sympathie si cordiale et si sûre, vous avez maintenant la pleine connaissance du Mystère au seuil duquel votre intelligente recherche vous avait conduit, et avec la connaissance, la gloite promise aux hommes de bonne volonté. Vos collaborateurs, vos disciples ne pourront vous donner un meilleur témoignage de respect et de regret qu'en continuant d'appliquer vos méthodes dans la Revue qui vous fut chère, avec la liberté et la sincérité d'esprit dont vous leur avez si noblement donné l'exemple.

GEORGE MALET.

Gaston Mery intime

D'autres, sur la tombe de Gaston Mery, à la tribune, dans la presse, ont célébré les rares et belles qualités de l'homme politique, de l'écrivain, de l'orateur, du citoyen. Je voudrais, moi, dire quelques mots de l'homme privé, dans l'intimité duquel j'ai eu l'honneur de vivre durant ces dernières années, et qu'une mort foudroyante, imprévue et stupide vient de ravir à l'affection des siens.

Sans doute manquerai-je d'éloquence ; sans doute, après les admirables et émouvants discours qui ont été prononcés, mes louanges seront-elles dépourvues d'ampleur ; sans doute, même, vous paraîtrai-je osé de prendre la parole... Mais vous excuserez, je l'espère, mon audace ; vous excuserez, j'en suis sûr, mes maladresses et mon inhabileté en songeant que je suis trop ému encore pour recourir déjà aux artifices oratoires ; que je suis animé du seul désir de déposer, aujourd'hui, sur le cercueil d'un ami, d'un grand, d'un dévoué, d'un affectueux ami, quelques modestes fleurs de souvenir ; que je ne veux parler qu'avec mon cœur, mais avec tout mon cœur, sans nulle recherche, tout simplement, du Maître aimé à qui j'ai eu la douloureuse consolation de pouvoir, pieusement, fermer les yeux...

Celui qui, de Gaston Mery, ne connaissait que l'homme public; celui qui se bornait à le lire et à l'approuver, à l'entendre et à l'applaudir; celui qui de loin seulement s'intéressait à ses travaux, à ses efforts, à l'issue des batailles qu'il engageait et conduisait si vaillamment, celui-là, lorsque se répandit la fatale et stupéfiante nouvelle, dut certes mesurer dans toute son étendue la perte immense, irréparable que venaient d'éprouver à la fois la Patrie et l'Eglise, la Tribune et la Presse. Mais ce qu'il ne put sentir, ce qu'il ne put imaginer, c'est la douleur poignante, c'est l'accablement moral, c'est l'annihilation de tout l'être des amis, des familiers, des confidents du disparu. Car nul homme plus que Mery ne fut aimé de son entourage. Dès qu'on l'avait une fois approché ; aussitôt qu'on lui avait parlé et qu'il vous avait répondu, une certitude s'imposait violemment à l'esprit : on avait devant soi non seulement un homme d'élite, mais encore un brave homme. Quelques jours, quelques heures de fréquentation, quelques brèves minutes de conversation même, et voilà que l'indifférent d'hier lui devenait attaché, et voilà que de l'ennemi de la

veille il ne subsistait plus qu'un adversaire, qu'un simple adversaire bienveillant... Admirable et habituel prodige que parviennent à réaliser, lorsqu'elles se remarquent chez un même homme, la noblesse de l'âme, la droiture du caractère et la tendresse du cœur !

Aucun de ceux qui vivaient dans son intimité ne me démentira quand je dirai que si Gaston Mery gagnait beaucoup à être approché, il tirait plus de bénéfice encore à être bien connu. Chaque jour, de ce cœur qui a cessé de battre, jaillissait une lueur nouvelle de bonté, d'affection, de dévouement, de tendresse ; chaque jour, cette intelligence qui vient de s'éteindre cherchait un nouveau motif d'être secourable ; chaque jour, ces yeux maintenant à jamais fermés découvraient une misère jusqu'alors ignorée, ou physique ou morale, à soulager ; chaque jour, ces lèvres devenues muettes disaient les phrases adroites, persuasives et douces, venues de l'âme, montées du cœur, qui ménagent la fierté de l'obligé.

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne ; Mery le savait ; plus, il le sentait ; et les vaincus de la vie, les nombreux, les innombrables vaincus de la vie qui frappèrent à sa porte n'oublieront jamais avec tel tact il les secourut, avec quelle douceur, avec quelle délicatesse de garde-malade attentive, avec quelle tendresse de mère il pansa leurs blessures. Et dire que cet homme était un violent ; et dire que cet homme était indomptable ; et dire que cet homme, dans la bataille, était un lion !...

Lorsque, il y a quelques années déjà, mon éminent ami Joseph Menard me présenta à Gaston Mery, qui cherchait un secrétaire, je connaissais de réputation seulement celui que je devais, par la suite, aimer chaque jour davantage. Lui ne me connaissait pas du tout ; mais comme Joseph Menard me recommanda très chaleureusement, il consentit à accepter ma collaboration.

« — Seulement, me dit-il, je suis un journaliste de la nouvelle école... Ce que je prise par-dessus tout, c'est le reportage. Les théories, les discussions, les polémiques, c'est évidemment très intéressant ; mais, à mon avis, le reportage, sous toutes ses formes, l'est beaucoup plus encore. Accepteriez-vous d'en faire pour l'*Echo du Merveilleux ?* »

Je partage absolument les vues que Gaston Mery venait de m'exposer. Je répondis donc affirmativement.

Depuis, matin et soir à ses côtés, luttant avec lui sur tous les terrains où l'appelait son inlassable activité, mettant à profit ses conseils, le secondant de mon mieux, je fus le témoin admiratif de sa vie toute de labeur, de droiture, de dévouement, d'abnégation, de tendresse.

La tendresse !... Ce mot, obstinément, revient sous ma plume, tandis que je trace ces quelques lignes. C'est que, pour qui a bien connu Mery, pour qui a vécu auprès de lui, la bonté restera la qualité dominante, supérieure, la vertu maîtresse de ce beau type d'humanité. Tout chez lui était bonté ; tout avec lui se résolvait par la bonté. Le moindre de ses actes avait pour ressort la bonté ; la plus infime de ses pensées était fille de la bonté ; la plus apparemment banale de ses paroles secrétait une parcelle de bonté. La bonté partout, la bonté toujours... Aucune détresse ne le laissait indifférent ; aucune faiblesse, aucune faute ne le trouvait inflexible. Et moi qui suis un peu dans le secret de tous ses bienfaits, moi qui en ai deviné un certain nombre dont il ne m'a jamais rien dit, car il faisait le bien comme beaucoup d'autres font le mal, en silence, je crois que c'est surtout à l'immense dépense de bonté qu'il avait faite en sa vie qu'il dut, une fois mort, d'être suivi et salué au passage par une foule si exceptionnellement compacte.

Oh ! je sais bien qu'il était connu ; je sais bien que, dans tous les mondes : monde politique, monde artistique, monde littéraire, monde administratif, il comptait des amis et des admirateurs innombrables ; je sais bien que des centaines et des centaines de personnalités, que de nombreuses délégations de Sociétés, de ligues, de groupements devaient venir et étaient là... Mais ces humbles, tous ces humbles qu'on apercevait, découverts et respectueux, dans le cortège et sur les trottoirs, pourquoi s'étaient-ils, eux aussi, dérangés ?... Vaine curiosité ? Indiscrète badauderie ? Simple désir d'assister à une brillante et grandiose cérémonie, de contempler la pompe

funéraire dans tout l'éclat de son déploiement?... Non. Les regards du peuple qui se presse, les regards des petits, les regards des humbles, aujourd'hui, ne sont pas inquisiteurs. Les yeux, aujourd'hui, dédaignent de s'intéresser, de prendre plaisir au spectacle qui se déroule, et s'ils brillent un peu, ce n'est pas de curiosité... Le plus bel hommage rendu à Gaston Mery, le voilà...; c'est celui de tous ces hommes, de toutes ces femmes, de tous ces enfants en détresse qu'il avait su comprendre et aimer, plaindre et encourager, soutenir et défendre et qui, trop déshérités et trop pauvres pour lui mieux ou pour lui moins offrir, firent à sa dépouille le somptueux présent de leurs larmes...

Qui dira jamais la tendresse du fils, la tendresse de l'époux, la tendresse du père, la tendresse du frère!... Ceux-là seuls en pourraient parler que cette tendresse a pénétrés et réchauffés. Mais les autres, ceux qui l'ont approché, savent du moins quelle somme, quel trésor de dévouement il était capable de mettre au service des siens. Avec quelle âme, avec quelle flamme il en parlait!... Avec quelle inquiétude — prophétique hélas!... — il envisageait la redoutable éventualité d'une mort qui viendrait l'arracher à eux, — à sa jeune femme et à ses enfants surtout!...

Rien ne peut donner une idée de l'amour qu'avait Mery pour ses enfants, ses petits, comme il disait. Il avait, pour les amuser, des inventions de grand enfant; à leur contact, toutes ses préoccupations, tous ses soucis se dispersaient; le père lui-même disparaissait, et ils n'avaient plus devant eux qu'un collégien facétieux, qu'un frère aîné, expert en l'art de les divertir, habile à entrer à leur gré, et selon leur fantaisie du moment, dans la peau des personnages les plus hétéroclites, prévenant leurs désirs, les provoquant même, excitant leurs convoitises, pour avoir, ensuite, le plaisir de les satisfaire; — et si peu sévère avec cela!...

C'est surtout à la campagne, dans le grand jardin qui entoure la maisonnette où il aimait tant à aller, chaque dimanche, en été, vivre quelques heures en famille, qu'il fallait voir et observer le tendre père qu'était Mery. Il voulut bien, plusieurs fois, me faire l'amitié de m'inviter à lui rendre visite, et, à chacun de mes voyages, je ne me lassais pas d'admirer sa bonne humeur, sa joie profonde et débordante, son épanouissement, et aussi sa patience. Ses enfants obtenaient de lui tout ce qu'il leur plaisait d'en exiger, — et même davantage.

Hélas!... quand ils seront là-bas, les petits orphelins ne se réjouiront plus, ils pleureront de savoir leur père si près d'eux, — et si loin... Mais sur sa tombe voisine, ils iront parfois, ils iront souvent effeuiller quelques roses du jardin...; et de la maisonnette où il apportait, le dimanche, tant de joie, et d'où, désormais, toute joie est bannie; et du grand jardin surtout, du grand jardin où son affectueuse ingéniosité s'employait à les distraire, leur âme, certains jours, s'élèvera vers la sienne, en un hymne attendri de doux souvenir, de pieuse reconnaissance et de filial amour...

Pleuré par les siens, pleuré par ses amis, pleuré par le navrant troupeau des malheureux, Gaston Mery fut pleuré par ses adversaires eux-mêmes. Merci à eux, honneur à eux d'avoir manifesté en quelle estime ils tenaient ce lutteur intrépide mais loyal; merci à eux, honneur à eux de s'être inclinés devant les restes de ce franc et vaillant soldat de l'armée opposée!

Gaston Mery adversaire!... On conte de lui ce trait charmant: notre ami menait, dans la *Libre Parole*, une campagne violente contre un ennemi politique. Un soir il apprend qu'un deuil cruel vient de frapper cet adversaire dans une affection profonde. Mery ne fait qu'un bond jusqu'à la *Libre Parole* et retire l'article qui devait paraître le lendemain matin. Puis il réfléchit: « Il est onze heures. Les confrères qui mènent avec moi campagne contre cet homme ignorent peut-être la nouvelle... » Et voilà Mery allant de rédaction en rédaction demander à ses amis une trêve de quelques jours en faveur de l'adversaire commun.

Telle était la délicatesse des pensées de celui que nous venons de perdre.

Tendre envers les autres, envers tous les autres, Gaston Mery se montrait dur envers lui-même. La souffrance, pourvu qu'il fût seul à la subir, ne l'effrayait point; et, comme il savait par expérience que c'est encore souffrir et souffrir cruellement que de s'inquiéter, il écartait — avec quel soin, avec quelle vigilance! — de ses parents et

de ses proches tout motif de se tourmenter. Etait-il en proie à la maladie ? il s'efforçait de ne rien laisser paraître du mal qui le consumait; était-il saisi d'inquiétude ? il célait à sa famille et la violence et l'existence même de l'angoisse qui le tenaillait. La tendresse de ce cœur s'élevait jusqu'à l'héroïsme.

Vous savez comment mourut Gaston Mery : depuis longtemps malade — et très gravement atteint, il ne l'ignorait pas, — notre pauvre ami, pour apaiser les siens et cacher à leurs yeux le danger qu'il courait, ne voulut point déserter ses travaux. Il peinait, il peinait toujours, débordant de courage et de feinte allégresse. Huit jours avant sa fin, il venait avec moi à Orrouy ; une minute avant sa mort, il me dictait les premières phrases d'un article resté inachevé...

Oh ! cette mort, cette mort terrible, ceux qui en furent les témoins ne pourront jamais l'oublier... Gaston Mery, qui l'avant-veille de cette journée fatale avait dû s'aliter pour ne plus jamais se relever, me dictait, de son lit et depuis une demi-heure environ, l'article qui devait, le lendemain, paraître en tête de la *Libre Parole*. Il était en pleine possession de ses facultés ; il était gai ; rarement je l'avais vu aussi gai. Trois heures sonnent : « Je voudrais lire la *Patrie*, me dit Mery. Elle doit être en vente. Voulez-vous l'envoyer chercher ?... » Je sors de la chambre, et, comme aucune femme de service n'est là, je me dispose à descendre moi-même. Je prends mon chapeau; j'ouvre la porte. Des pas rapides se font entendre....

Pâle, affolée, Mme Mery apparaît dans l'antichambre : « Vite, vite ; venez : mon mari s'est évanoui... » Je me précipite ; un vieil ami de Gaston Mery, qui se trouvait là, lui aussi s'élance... Spectable affreux : Mery, sur son lit, se tord de douleur, gémit, crie, hurle, râle... Je renonce à décrire cette scène d'épouvante et d'affolement : toute la maison révolutionnée ; chacun courant, qui en quête d'un médecin, qui à la recherche d'un pharmacien ; Mme Mery, vaillante d'abord, prodiguant ses soins et ses encouragements au moribond qui ne l'entend ni ne la voit plus; anéantie de désespoir ensuite, quand le médecin, arrivé en toute hâte, lui avoue que celui qu'elle tient entre ses bras n'est plus qu'un cadavre... Drame angoissant et rapide , scène poignante de désolation et de mort...

Gaston Mery, tant que nous vivrons, vous vivrez en nous. Vous conserverez en notre cœur, jusqu'à son dernier tressaillement, la place, la grande place que vous y avez conquise. Demain comme aujourd'hui, vos amis, émus, se rappelleront de la tendresse inépuisable de l'ami ; vos disciples, reconnaissants, se souviendront de la bienveillance inlassable du Maître. Et celui de tous vos disciples qui était le moins digne de votre indulgence et de votre bonté, et à qui cependant vous avez prodigué l'une et l'autre, veut, une dernière fois, s'incliner devant votre dépouille, et, du seuil de cette maison que vous lui aviez ouverte, adresser un salut suprême à votre âme...

GEORGES MEUNIER.

Portrait physiognomonique de Gaston Mery

Dans son livre profond et savant : Les visages et les âmes *où la physionomie de nos contemporains les plus connus est si finement étudiée, Génia Lioubow a, naturellement, consacré un certain nombre de pages à l'analyse des traits du fondateur de l'*Echo du Merveilleux. *Nos lecteurs se souviennent sans doute que nous avons déjà — c'était en 1903 — publié ce portrait physiognomonique. Nous croyons néanmoins qu'ils nous sauront gré, au lendemain de la mort de notre regretté directeur, de le leur mettre à nouveau sous les yeux.*

De ce qu'il fut un temps où nous avons commencé à deviner les énigmes et à les deviner imparfaitement, il s'ensuit que nos connaissances sont relatives et laissent subsister un vaste inconnu. Dès lors, nous ne pouvons, sans vaine témérité prétendre limiter la quantité, ni la variabilité des contingences renfermées dans cet inconnu. Et, conséquemment, nous avons le devoir, au point de vue scientifique, d'accueillir avec sérénité et tolérance les faits les plus opposés à notre coutumière façon de sentir ou d'interpréter. Pourtant,

il serait peu sage de manifester une aveugle crédulité acceptant tout sans contrôle, et ce qu'il faut, c'est un éclectisme investigateur fondé sur le doute provisoire. Cette méthode est d'ailleurs la seule garantie sérieuse et rationnelle du progrès de notre savoir, comme de notre bien-être matériel et moral. Mais, pour la pratiquer, il faut être favorisé d'une intelligence aussi indépendante que largement ouverte — et posséder, en outre, au plus haut degré, cette *curiosité ingénieuse* qui résulte d'un irrésistible penchant à vouloir se faire une opinion personnelle sur la nature des choses, puis à mettre celles-ci en place — ce qui, dans un autre ordre d'idées, va généralement de pair avec un sens réaliste, à la fois prudent et audacieux, d'organisation administrative. Or, selon moi, et d'après la physiognomonie, ces diverses qualités distinguent tout particulièrement M. Gaston Mery.

L'originalité physionomique de cette complexe figure réside, principalement, dans la double expression de force souple et de calme sagacité que manifeste, de prime abord, l'ondoyante et solide précision de ses contours linéaires, lesquels paraissent dominés, à peu près également, par la Droite et par la Courbe. La ligne droite, c'est visible, influence le développement *en hauteur* de l'occiput crânien et de la face, mais la ligne courbe détermine, elle, l'arrondi du sommet sincipital, ainsi que la voûssure bombée des pariétaux et temporaux. Et l'ensemble de ces caractères, crâniologiques ou faciaux, permet de ranger la tête de M. Gaston Mery dans la classe exceptionnelle des têtes mixtes-sphéroïdales se rapprochant extrêmement du genre dolichocéphalique.

D'autre part, il convient d'observer que cette tête révèle des analogies suffisamment prononcées avec trois types animaux plutôt dissemblables entr'eux, et qui sont : l'Eléphant, le Cheval et le Chat. L'Eléphant prend le haut de la tête, soit le front et les yeux, tandis que le Cheval allonge la coupe générale du visage et ovalise légèrement le bas de celui-ci. Quant au Chat, il ne se montre guère que dans les oreilles et le rictus de la bouche.

Mais ce qui n'est pas moins intéressant à observer, dans cette physionomie, c'est la sorte de dualisme révélé par le fait significatif que, ici, les zones *médiane* et *inférieure* — équivalentes entr'elles par la valeur égale de leurs dimensions respectives — sont soumises à l'empire du front, dont le développement s'affirme prépondérant si on en compare les proportions avec celles de l'une quelconque des deux autres parties du visage. Et le dualisme en question consiste en ce que l'instinct combatif animal — zone inférieure — s'unit à la sensibilité — zone médiane — et s'accorde avec elle pour essayer d'entraîner l'être psychique vers la lutte violemment agressive, mais inconsidérée, tandis que la domination volitovo-intellectuelle du front s'ingénie — et réussit — à modérer l'effervescence intérieure de la passionnalité, afin de transformer celle-ci en forces régulièrement et pratiquement utilisables dans le domaine des activités quotidiennes.

Très vaste et superbement découvert, voussé par le haut et sinueux vers le milieu, bossué au niveau de l'arcade sourcillière, le front, d'une noble beauté structurale, typifie dans la perfection le front dit *mixte*, lequel procède, en même temps, et du front, soit *carré*, soit *rectangulaire* — par le contour schématique — et du front *rond*, par la façon dont il se bombe aux angles. Tel quel, il complète fort heureusement le dôme sincipito-temporal, et concorde avec lui, pour faire conjecturer, en l'espèce, la cérébralité vigoureuse et multifaciale d'un spéculatif intuitivo-positiviste. La voussure accentuée, mais très harmonieuse, des temporaux et du sommet crânien est l'indice assuré d'une vive imagination, mue, surtout, par la sensibilité affective et très encline — par sentiment vénérateur — à l'enthousiasme spiritualiste, voire aux croyancees religieuses dogmatiques. Mais, en revanche, la forme *mixte* du front décèle un libéralisme philosophique étonnamment hospitalier, provenant d'un insatiable besoin de *savoir*, et servi par une extraordinaire faculté d'assimilation s'appropriant, avec une facilité inouïe, la substance idéologique des théories les plus hétérogènes et les moins conciliables. Ce front qui montre l'ordre et la clarté dans la complexité, joint au sens de la persuation dialecticienne, l'esprit de clairvoyance déductive et de coordination méthodique. Lorsqu'il se rencontre dans un visage allongé — comme c'est ici le cas — et très affiné du bas, ce genre de front, neuf fois sur dix, désigne le génie politique.

Fortement tracés, peu éloignés des yeux intérieurement, assez rapprochés l'un de l'autre — les sourcils, de direction un peu plus arquée qu'il ne faudrait, mais sensiblement rehaussés vers l'angle externe orbitaire, expriment, d'abord, une volonté inlassable, patiemment tenace et persévérante, mais inégale et sujette aux découragements intermittents — puis un talent oratoire nerveux, sobre et concis, allié à des aptitudes littéraires d'une tournure alerte, élégante et discrètement nuancée. Mais, le rapprochement des sourcils entr'eux laisse supposer des tendances à la jalousie. Pour tout dire, M. Mery n'éprouve qu'une satisfaction très mitigée à l'idée que les gens qu'il aime, ou ceux auxquels il s'intéresse, pourraient être capables de porter leurs effusions ou leurs amabilités à d'autres que lui.

Les yeux ne sont pas ordinaires. Le globe en est *rentré* et à demi recouvert par les paupières qui, elles,

présentent — dans leur coupe — la rare particularité d'être de ligne *cintrée*, par en haut, et de ligne nettement *droite* par en bas, ce qui fait qu'elles résument a double caractéristique linéaire de ce visage, et suffiraient, à elles seules, pour établir la fondamentale psychologie de l'auteur de *Jean Révolte* et de l'*Ecole où l'on s'amuse*, puisque, en physiognomonie, il est admis que la ligne courbe — et ses dérivées — correspond à la souplesse, à la perspicacité, la sérénité paisible, tandis que la ligne droite traduit, de préférence, la puissance, la hardiesse batailleuse et l'autoritisme. En somme, ces yeux, de dessin quelque peu asymétrique — l'œil droit remonte imperceptiblement vers l'angle temporal — corroborent la signification des temporaux, du front et des sourcils. Mais, dans leur regard inquisiteur, méditatif, avisé et sceptique, il y a, de plus, une bonté profonde, comme voilée et qui semble devenue timide, sinon défiante, pour avoir été fréquemment déçue et froissée. Il y a encore cette ironie avertie, faite de tranquille mélancolie et de malice railleuse, que l'on retrouve chez la plupart de ceux qui, dans leur première jeunesse, ont *senti* les épines de la Vie...

De racine épaisse et d'arête puissante, de narines frémissantes et détachées avec autant de vigueur que de netteté, le nez très droit, ni trop abaissé, ni trop relevé du bout, s'annonce suffisamment réussi. Il serait parfait s'il n'offrait la mince défectuosité de paraître un peu court — vu l'allongement du système facial — et si la narine gauche n'accusait cette légère asymétrie d'être plus renflée, et de descendre moins bas — oh ! à peine — que celle de droite. Ainsi construit, ce nez indique — par ses bonnes dispositions fondamentales — un jugement sain, une vision claire et prompte des circonstances et des événements, de leurs rapports mutuels et de leur enchaînement logique. D'emblée, il pressent ou devine la valeur des individus. Doué de flair inventif, il est aussi ingénieusement industrieux que loyalement batailleur. Il n'est pas dénué de circonspection et tient en grande estime l'ordre matériel et la régularité des habitudes. Mais, le défaut de longueur et l'asymétrie reprochés à cet organe font présumer de violentes irritabilités, des crises d'impatience bougonne. Toutefois, ces accidents d'humeur ne se produisent guère chez M. Mery que les jours où il a mal dormi. Mais ces jours-là, il convient de ne point le heurter, de lui parler avec douceur et considération, d'éviter, enfin, les importuns sujets de contradiction.

La bouche est vraiment belle. De grandeur moyenne, avec des lèvres régulières, fermes, convenablement charnues et joignant bien — cette bouche toute *sensitive* réalise l'incarnation typique de la forme *affectueuse-passionnée*, et confirme la bonté foncière exprimée par les yeux. Elle montre un impulsif désir d'aimer, un sincère dévouement dans les affections intimes, puis une sûre et serviable fidélité dans les relations d'amitié ou de camaraderie. Sous un autre rapport... je n'irai pas jusqu'à insinuer qu'elle témoigne d'une pointe de perversité voluptueuse, non. Pourtant, si quelqu'un l'affirmait en ma présence, j'y regarderais à plusieurs fois avant de démentir la chose... — Enfin, le rictus de cette bouche, dépourvu d'amertume sarcastique, mais *très renseigné* et doucement persifleur, a l'air de vouloir dire : Allez, déballez toujours, nous verrons après...

Le menton, vigoureux et avancé, d'un triangle arrondi, présage des goûts artistiques, beaucoup de finesse pénétrante, des qualités diplomatiques — et, de la sorte, modifie heureusement ce que le maxillaire, robuste, presque carré, indique de relative rudesse ou d'agressivité. L'arcade zygomatique, saillante *en avant*, s'harmonise, elle, avec le nez, la bouche et les oreilles.

Elles sont remarquables, ces oreilles. Pas très grandes, guère épaisses, parfaitement attachées et, plantées quasi dans la verticale, elles disent de la distinction, assez d'endurance physique et de superbes aptitudes laborieuses. Cependant, l'influence du Chat, qui triangularise quelque peu la conque de ces oreilles, par le haut, et la prive, à cet endroit, de reliefs intérieurs, atténue vaguement ces estimables attributs, car elle dénonce un certain penchant à la mollesse sybaritique et aux passagers accès de flemme...

La barbe et les cheveux, élégamment fournis, fins et souples, font supposer des mœurs affables et courtoises, une presque féminine coquetterie.

Physiologiquement, M. Mery prend, environ, trente pour cent du nerveux, autant du bilieux et le reste — à égalité — en sanguin-lymphatique, ce qui est de bon augure pour une santé généralement stable, et — sauf mauvaise aventure — soixante-douze ou soixante-quatorze ans d'existence. Toutefois, en cas de désastreux surmenage, cette longévité peut être abrégée, et l'on demeure exposé aux neurasthénies aiguës, aux dyspepsies, aux fièvres ataxiques, aux abcès du foie, aux accidents comateux répétés, aux rétentions urinaires, aux bourdonnements d'oreilles, aux maux d'yeux, aux faiblesses hallucinatoires, etc...

Mais, dans l'ordre social, semblable tempérament apparaît des plus avantageux. Car — déterminant l'équilibre entre le bon sens pratique et l'idéalisme — il est un de ceux qui favorisent le mieux la destinée utile, agréable et occupée, particulière à l'individua-

lité possédant assez de courage intellectuel, de chaleur de cœur et d'activité diligente, pour pouvoir adopter, comme devise, cette fière parole de Térence : « *Je suis homme, et rien de ce qui concerne l'Humanité ne doit m'être étranger* »

GÉNIA LIOUBOW.

Les obsèques de Gaston Mery

Les obsèques de notre regretté directeur ont été célébrées à Paris, le lundi 19 juillet, à dix heures du matin, au milieu d'une affluence considérable.

Dès neuf heures du matin, le cercueil avait été exposé dans une chapelle ardente sous le péristyle de la maison mortuaire, 28, rue Bergère, dont les murs étaient recouverts de tentures lamées d'argent. La porte était dissimulée sous une tenture écussonnée aux initiales de Gaston Mery. La bière, recouverte d'un drap noir étoilé et frangé d'argent, était entourée de cierges allumés et disparaissait sous les innombrables couronnes de fleurs naturelles ou artificielles.

Sur le devant du cercueil avaient été placées les écharpes de conseiller municipal et de conseiller général du défunt et sa croix de commandeur d'Isabelle la Catholique.

Au fur et à mesure que l'heure du départ approche, la foule augmente et la circulation devient presque impossible. Néanmoins règne partout un silence et un recueillement véritablement imposants.

Bientôt le clergé arrive et procède à la levée du corps.

Le cortège se forme non sans difficulté, à dix heures.

En tête marche un cordon d'agents. Puis viennent les couronnes portées à bras; nous remarquons celles du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris, portées par des employés de la Ville ; de l'Action libérale populaire et de la Jeunesse libérale populaire du 9e arrondissement ; du comitéde la L. D. P. du 9e arrondissement ; de l'Union des Travailleurs libres ; du « Bloc Patriote ».

Ensuite vient un char recouvert de nombreuses couronnes, palmes et bouquets, parmi lesquels nous citerons :

Celles de l'*Echo du Merveilleux*, de la Patrie Française, de l'Assistance par le travail du 9e arrondissement, de la *Libre Parole*, du Comité républicain indépendant du faubourg Montmartre, de Paul Déroulède, des commerçants du quartier, des Comités libéraux et patriotes de Clichy, des Comités libéraux et patriotes de Levallois-Perret, de l'Association des Nouvellistes Parisiens, des Employés d'octroi, du Comité patriotique de Levallois-Perret, du Comité libéral de la Chaussée d'Antin, de l'Asile-ouvroir de Jeanne d'Arc à son président, etc., etc.

Puis vient le char funèbre qui disparaît sous de nombreuses couronnes, offertes par les membres de la famille, par le Conseil municipal, par Georges Berry, député ; par la L. D. P., et une gerbe d'œillets rouges, offerte par Paul Déroulède.

Les cordons du poêle sont tenus par MM. Chausse, président du Conseil municipal ; Lampué, président du Conseil général ; Edouard Drumont, Paul Déroulède ; Barillier, délégué du Comité Directeur de la Ligue des Patriotes ; Piette, directeur du cabinet du préfet de la Seine ; Laurent, secrétaire général de la Préfecture de police ; Georges Berry, député du 9e arrondissement.

Le deuil est conduit par MM. Fumet, Pierre Mery, Faralicq, Jules Driou, beau-père, frère, beaux-frères de notre regretté directeur.

Puis viennent : la rédaction et l'administration de l'*Echo du Merveilleux*, en tête desquelles marchent nos collaborateurs George Malet et Georges Meunier, et notre éditeur, M. Alfred Leclerc ; la rédaction et l'administration de la *Libre Parole* : MM. Charles Devos, le commandant Biot, Albert Monniot, Georges Thiébaud, Saint-Léon, Javary, de Rauville, Leroy, Lambs, Lanceau, etc.

Viennent ensuite : MM. de Selves, préfet de la Seine ; Lépine, préfet de police ; Maurice Barrès, amiral Bienaimé, Lucien Millevoye, Tournade, Pierre Biétry, d'Elissagaray, comte de Castellane, Guyot de Villeneuve, marquis de Pins, Emile Villiers, Pugliesi-Conti, députés ; Paul Leroux, sénateur.

Précédés des huissiers du Conseil municipal viennent MM. Le Menuet, Levée, Billard, Ernest Caron, Tantet, Dausset, Achille, Peuch, Le Corbeiller, Badini-Jourdin, H. Galli, Lemarchand, Fleurot, Félix Roussel, Alpy, Duval-Arnould, Ambroise Rendu, Mithouard, Chassaigne-Goyon, Froment-Meurice, César Caire, Escudier, Camille Rousset, Girou, Marsoulan, Salmon, Henri Rousselle, Deslandres, Poirier de Narçay, Pannelier, Chérioux, Evain, d'Andigné, Gay, Jousselin, Joseph Denais, Brunet, Dherbécourt, Gent, conseillers municipaux.

Les délégations des comités et celles de tous les services de la Ville s'avancent ensuite ; puis, c'est la foule des assistants et des amis ; la plupart de nos confrères parisiens : *le Soleil, la Gazette de France, l'Autorité, l'Echo de Paris, la Liberté, la Croix, Paris-Journal, le Gaulois, le Figaro, l'Intransigeant, le Journal, la Presse, la Patrie*, etc., sont représentés.

Nous remarquons également un certain nombre de nos confrères de province.

L'affluence était si considérable que l'église Saint-Eugène où avait lieu la cérémonie religieuse fut trop petite pour contenir tout le monde.

Un service de première classe a été célébré. La messe a été dite par M. l'abbé Gonthier, vicaire.

Pendant l'office, la maîtrise a exécuté avec une émouvante expression de foi vive et de piété recueillie, le *Misereminі mei*, de Steuman, le *Pie Jesu* et l'*Agnus Dei*.

En l'absence de M. le curé de Saint-Eugène, la levée du

corps fut faite et l'absoute fut donnée par M. l'abbé Robot, premier vicaire de la paroisse.

A l'issue de la cérémonie le cortège s'est reformé et a gagné la gare de Lyon par le faubourg Poissonnière, les grands boulevards, la place de la République, la place de la Bastille.

De chaque côté du char des couronnes, marchent les petites filles de l'Orphelinat de Maman Jeanne d'Arc, œuvre que Mery aimait tant, dont il parlait si souvent et à laquelle il était si dévoué.

A midi un quart le cortège arrivait dans le hall du débarcadère de la gare de Lyon où des discours émouvants furent prononcés par MM. Chausse, président du Conseil municipal; Lampué, président du conseil général; Edouard Drumont; Georges Berry; Bariller; Paul Déroulède; Joseph Menard et Mathieu.

Une dernière prière est dite par l'abbé Robot et les assistants défilent devant le cercueil de notre malheureux directeur, puis devant la famille en larmes.

L'inhumation a eu lieu le lendemain, à onze heures et demie du matin, à Vaux-le Penil (Seine et-Marne), où quelques discours ont encore été prononcés.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration, réuni le 28 juillet dernier au siège social, rue Bergère, 28, a décidé, en raison du décès subit de M. Gaston Mery, de reculer la date de l'Assemblée générale qui devait avoir lieu le 3 août prochain. La date de cette Assemblée sera fixée au cours d'une nouvelle et très prochaine séance du Conseil d'administration et portée, par les moyens habituels, à la connaissance des intéressés.

En outre, le Conseil d'administration a, d'ores et déjà, pris toutes mesures utiles afin que l'*Echo du Merveilleux* continue, comme par le passé, de paraître régulièrement le 1er et le 15 de chaque mois.

LE MERVEILLEUX CHEZ LES MYSTIQUES

La Vénérable Mère Marie de Sales Chapuis

J'ai raconté ici, il y a quelques mois, dans quel état de conservation étonnant fut trouvé le corps de la Vénérable en 1903, lorsque les ablégats envoyés de Rome procédèrent, en compagnie de l'évêque de Troyes, à son exhumation canonique. Or, la Mère Marie de Sales était morte en 1875. Elle reposait donc au monastère de la Visitation depuis vingt-huit ans.

Je voudrais dire ici quelques-unes des choses ravissantes dont fut parsemée sa vie. Bien des témoins pourraient encore en témoigner aujourd'hui.

Durant la deuxième moitié de sa vie, la Vénérable fut alternativement supérieure du monastère de Troyes et de celui de la rue de Vaugirard, de Paris. Dans les deux monastères on l'appelait : la Bonne Mère. On l'aimait naturellement.

« Tout chez elle, nous dit le Père Deshairs, son historien, était bienveillant : son visage, son regard, sa parole et surtout son cœur. Dieu la traitait comme elle traitait tout le monde. Il lui souriait, ne lui refusait rien. De là, une foule de petits faits qui se renouvelaient sans cesse et qui charmaient son entourage ».

C'est ainsi que la Bonne Mère trouvait sans se déranger les objets perdus. Une petite pensionnaire venait-elle lui dire qu'elle avait égaré un chapelet ou une médaille : après quelques instants de recueillement, la Mère Marie de Sales lui indiquait l'endroit où se trouvait l'objet.

L'histoire de la lessive était connue à Troyes. Les dames amies du monastère choisissaient le même jour que celui-ci pour procéder à ce travail domestique, car la sœur lingère ne manquait pas de prévenir la Bonne Mère qui, durant de longues années, obtint toujours le beau temps, si utile pour accomplir convenablement cette opération.

Tandis que, durant plusieurs années, les pommes de terre, ce légume indispensable, se gâtaient, étaient rares et presque impossibles à trouver, la petite provision de la communauté de Troyes demeura intacte et sembla inépuisable.

Des sœurs du même monastère certifièrent que, dans un jour de juillet, la Bonne Mère passant devant la vigne du jardin, en contempla les feuilles desséchées par les maladies nombreuses qui s'étaient abattues sur les treilles les mieux exposées et les plus productives. S'arrêtant, elle dit à Dieu : « Nos sœurs n'auront plus rien pour se rafraîchir, c'est bien triste ! » Quinze jours après, le jour de l'Assomption, les ceps desséchés étaient couverts de feuilles verdoyantes et d'une si grande abondance de raisins, qu'on ne comprenait pas comment ils pouvaient y tenir. Ces raisins étaient vermeils, mûrs à point, et l'on en mangea au réfectoire.

Les arbres du jardin avaient vieilli, un grand nombre étaient morts, les plus jeunes ne donnaient pas encore de fruits, les pruneaux de l'année précédente étaient presque entièrement épuisés, et le carême allait commencer. La sœur dépensière prie la Bonne Mère de venir bénir sa trop chétive provision, et voilà

que, aussitôt après le départ de la Bonne Mère, ce petit tas de pruneaux prit des proportions considérables: il y en eut pour le reste de l'année et pour une bonne partie de la suivante.

Frappées de ces choses singulières, les sœurs affirmaient que pour rendre sa rentrée à Troyes plus joyeuse, Dieu avait fait fleurir, deux mois avant l'époque ordinaire, un catalpa sous lequel elle venait souvent entretenir la communauté.

Une autre remarque est que les difficultés s'aplanissaient comme par miracle devant elle pour le bien de la communauté, tandis que les volontés les plus opposées se rendaient avec aisance et satisfaction.

Quelquefois la Vénérable se servait de ce pouvoir facile pour son propre compte. Un jour, à Paris, elle venait de recevoir de nombreuses communications divines, et voulait, comme toujours, les soumettre au jugement de son confesseur. Elle le fit demander. Mais le Révérend confessait une religieuse scrupuleuse. Celle-ci voulait sans cesse recommencer sa confession, contrairement aux recommandations de l'obéissance. Le bon Père, par condescendance, s'y prêtait vraiment un peu trop. La Bonne Mère se mit à dire : « Mais, Seigneur, prenez-les tous les deux à la gorge ». Presque aussitôt elle vit le bon Père entrer au parloir et il lui dit : « Je viens d'être pris d'un mal de gorge si violent, que j'ai laissé là ma sœur S..., qui du reste n'en finit jamais ». Or, de son côté, la sœur alla demander de la tisane à la sœur infirmière, disant qu'elle étouffait.

Mais la Bonne Mère n'usait pas toujours dans ce sens de ce pouvoir extraordinaire. Pendant qu'elle était à Troyes, son confesseur, le Père Brisson (qui fonda plus tard, sur ses instances, les Oblats de Saint-François de Sales), fatigué d'entendre journellement ses longues communications spirituelles, composa pour se distraire une horloge extraordinaire, aux multiples cadrans. Il s'agissait de traduire en mécanisme un gros livre à l'usage des marins : *la Connaissance des Temps*, dont les calculs doivent indiquer l'endroit où l'on se trouve sur mer. Le jeune confesseur avait beaucoup travaillé, mais il était arrêté. Il ne trouvait pas les chiffres qui lui donneraient le moyen de faire marcher la lune autour du soleil sur un cadran, comme elle marche dans le ciel. Or, en ce moment, Henri Mondeux, le calculaleur à la réputation européenne, donna une séance à Troyes. Sur l'avis de la Mère Marie de Sales, l'aumônier s'y rendit et posa le problème à Mondeux.

L'ancien pâtre suait à grosses gouttes, tandis qu'il cherchait la solution du problème devant un auditoire qui commençait à bâiller. Enfin il donna des chiffres. Mais pour mettre en œuvre sa solution, il fallait des roues de cinq à sept cents dents. C'était impossible pour des roues de pendules. Au grand déplaisir de l'assemblée, Henri Mondeux fut prié de réviser ses calculs. Il les refit, répéta les mêmes nombres. Le pauvre inventeur rentra chez lui découragé. Mais voici que, dans son sommeil, il vit clairement un mécanisme dont le nombre des roues était tout ce qu'il pouvait désirer de plus restreint : deux roues toutes petites, un mignon pignon. Il compte les dents, fait son calcul, c'était ce qu'il cherchait. Il s'éveille, prend note des chiffres. Le lendemain, dès son réveil, il vérifie les calculs, il tenait la solution !

Cependant, et il le raconta à la Bonne Mère : il y avait une erreur d'une seconde et demie ; la lune, sur le cadran, devait être en avance d'une seconde et demie par an. La Bonne Mère ne répondit rien.

L'aumônier rencontra, quelque temps après, au Luxembourg, l'astronome Delaunay qui lui montra deux énormes in-quarto remplis de chiffres, son grand travail sur le mouvement accéléré de la lune, qui était en avance d'une seconde et demie par an.

Le jour où le confesseur, de retour, raconta sa joie à la Vénérable, celle-ci souriant lui dit : « Quand on vous demandera ce que vous faites en restant si longtemps avec moi au parloir, eh bien, vous répondrez : « Nous faisons des horloges ».

La Vénérable insistait près du jeune confesseur de la Visitation de Troyes pour qu'il se conformât à la volonté divine en s'occupant de la fondation des religieux que Dieu lui avait donné la mission d'instituer.

Fatigué de se voir si souvent et si vivement pressé, l'abbé Brisson demanda à Dieu une preuve de sa volonté. « Faites-moi voir, Seigneur, dit-il, au moment de l'élévation, que si ce que me dit cette femme vient de vous, que Fanny de Champeaux me récite, quand elle viendra se confesser, les phrases que je composerai en sortant de la messe ». (Fanny Champeaux était une petite pensionnaire de la Visitation, âgée de quinze ans, dépourvue d'intelligence.

Rentré chez lui, l'abbé traduisit trois phrases de la *somme* de Saint Thomas d'Aquin et les écrivit sur un papier qu'il plaça soigneusement dans la petite poche de sa soutane, à côté de sa montre. Le lendemain, jour de confession, Fanny vint à son tour au confessionnal. Avant d'avoir fait le signe de la croix, elle répéta mot à mot les phrases écrites sur le petit billet.

Or, non seulement la fillette était dans l'impossibilité de deviner ce que le confesseur attendait d'elle, mais elle était aussi dans l'impossibilité matérielle de connaître le sens des mots qu'elle prononçait.

Trois mois après cette épreuve inexplicable, la Bonne Mère dit avec autorité à l'abbé Brisson qu'il ne fallait plus résister à Dieu, mais obéir. Celui-ci déclara qu'il n'entrait pas dans ses vues et qu'il ne se rendrait pas à ce qu'elle lui demandait. La Bonne Mère quitta le parloir, laissant le jeune prêtre mécontent et presque irrité de la violence qu'elle voulait lui faire.

(Ici, je cède la parole à l'historien de la Vénérable, qui reçut du Révérend Père Brisson lui-même le récit de ce qui se passa.) La scène est au parloir, après la sortie de la Vénérable.

« Il (le jeune confesseur) se met à réfléchir sur ce qu'il devra faire pour en finir avec toutes ces choses, qui troublent sa vie, et qui lui rendent l'existence amère et intolérable. Au même instant, il lève les yeux et voit à travers la grille du parloir, à environ deux mètres de la grille et un mètre de la porte du parloir donnant dans le pensionnat, il voit Notre-Seigneur Jésus-Christ. Notre-Seigneur était vêtu d'une tunique de laine d'une teinte semblable à celle d'une toison de brebis de couleur, et d'un manteau de laine plus blanche. Il paraissait avoir de vingt-cinq à trente ans ; sa barbe et ses cheveux étaient d'un blond châtain, sa physionomie ouverte, mais un peu sévère à l'endroit du jeune prêtre.

« Il apparaissait sans rayon de gloire, comme il était à Nazareth. Les traits étaient d'une régularité et d'une harmonie parfaites, sa taille ne s'élevait pas au-dessus de la moyenne, et dans son port il y avait une expression de simplicité et de dignité ineffable : c'était Dieu avec nous, et Dieu se faisant comme l'un de nous.

« L'apparition dura un certain temps, pendant lequel le jeune prêtre put très bien se rendre compte de tout ce qu'il voyait. Sa première impression fut un sentiment de contrariété : il n'était plus le maître, il fallait se soumettre. Cependant, il lui vint à la pensée que peut-être ce n'était qu'une illusion, que ce qu'il voyait pouvait bien être l'effet de l'imagination, et qu'il allait bien s'en rendre compte en remarquant avec attention si la vision allait persister. Il se mit donc à considérer attentivement, et dans tous les détails, l'apparition qu'il avait sous les yeux, avec l'attention d'un peintre qui étudie son sujet, dans l'intention de le reproduire avec une exactitude scrupuleuse. Aussi la taille, le port, le vêtement, la chaussure, le visage, le regard, l'attitude, rien ne lui échappa, et ce fut après cet examen minutieux qu'arrêtant de nouveau son regard sur le Sauveur, il vit, dans l'expression de sa figure et de son geste, quelle était sa volonté. Notre Seigneur lui ordonnait de faire ce que la Mère Marie de Sales lui disait. La visite du Sauveur l'avait trouvé agité, elle le laissa calme, sans émotion physique, dans un recueillement profond et dans la conscience la plus parfaite de ce qu'il avait vu ».

J'eus occasion personnellement de faire allusion devant le Très Révérend Père aux voies extraordinaires de certaines âmes, il m'avoua qu'il vivait avec le surnaturel depuis trente ans.

A l'heure de la fondation de ses prêtres, la Mère Marie de Sales envoya le Père Brisson à Annecy, berceau de la Visitation. C'est dans le monastère d'Annecy que se trouvent les reliques de saint François de Sales, et de la fondatrice sainte Jeanne de Chantal.

Dès son arrivée à Annecy, le Père se rendit à la chapelle de la Visitation. Venu là pour se recueillir et prier tranquillement, il trouva la petite église remplie d'échafaudages et de platras. (Ici je cède encore la parole à l'historien) : « Il avance cependant jusqu'au milieu de la nef principale, et il voit que les autels et les châsses des deux saints fondateurs avaient disparu derrière des étais et des bâches : inutile d'avancer plus loin. Mais voici que tout à coup il voit sainte Jeanne de Chantal qui lui apparaît. Elle était à peu près à deux mètres de lui, élevée à environ un mètre de la terre. C'était bien elle, telle que nous la représentent les meilleurs portraits, ceux des monastères de Turin et surtout de Troyes. Sainte Jeanne de Chantal était empressée, radieuse ; elle étendait ses mains vers lui. La sainte Mère lui témoigna combien la création des Oblats de saint François de Sales lui était agréable, comme cela avait été l'ardent désir de sa vie. Le prêtre tomba à genoux pour recevoir les ordres de la sainte... »

On peut mettre en doute les assertions d'un homme. Mais le Très Révérend Père Brisson était de ceux qui inspiraient la plus absolue confiance, en même temps que la vénération, par la dignité de sa vie et la profondeur de sa belle intelligence. Depuis l'époque de la fondation de sa Congrégation, jusqu'aux dernières années de sa vie, il montra une activité énorme, faisant preuve de dons réels d'organisateur, d'administrateur. Il se révéla même architecte, inventeur d'objets usuels. Sont-ce là les qualités de ceux que le monde appelle, avec un sourire, des illuminés?

André Schmitte.

Nous rappelons à nos lecteurs que tout ce qui concerne l'administration : mandats d'abonnements, demandes de numéros, etc., doit être adressé à M. Alfred Leclerc, et à son nom, 19, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

LE MERVEILLEUX DANS TALLEMANT DES REAUX

A M. le docteur Rozier.

Homme d'esprit avant tout, assez fin pour adjurer le calvinisme en temps opportun, raconteur amusant et cynique, fort peu préoccupé de la véracité des historiettes qu'il nous a transmises, celui qu'on surnomme le Brantôme du XVIIe siècle n'est pas précisément un de ceux que « l'infini tourmente » à la manière de Pascal. S'il raconte un fait merveilleux, c'est presque toujours avec un demi-sourire, qui dit à son auditeur : « Chargez-vous de la vérification. » Le merveilleux, dans Tallemant, intéresse d'autant plus qu'il est plus rarement le sujet d'un récit.

Bon calviniste dans sa jeunesse, Tallemant devait croire d'autant plus facilement aux faits de prophétisation, qu'ils se rattachent au dogme de la prédestination. L'enfant de M. de Refuge devait être tué à un jour fixé, d'un coup de pied de cheval, c'est en vain que ses parents le firent enfermer avec sa nourrice : celle-ci se fit ouvrir la porte par une servante, et sortit avec l'enfant, qu'un coup de pied de cheval étendit mort quelques instants après.

— Le Père augustin Bagrareo, un astrologue, trouva, paraît-il, qu'il devait mourir avec un habit rouge : il crut devenir cardinal, mais fut pendu, pour un empoisonnement, en habit de pénitent rouge. — Un sieur Malvat, averti qu'il mourrait le 7 août 1653, partit pour Paris, de peur des fièvres qui régnaient à la campagne, mais mourut d'une pleurésie le jour indiqué. — On avait prédit à M. de Givry qu'il mourrait *devant l'an* : il fut tué devant les murs de *Laon*. C'est comme Catherine de Médicis, avertie de se défier de Saint-Germain, et qui eut à son lit de mort un confesseur portant ce nom abhorré. — Un astrologue, le Père Caussin, sut qu'il devait mourir un certain jour : très scrupuleusement, il s'alita et mourut... d'épouvante, sans aucun doute. — Le devin Promontorino vendit cinquante pistoles un très beau chien à Marie de Gonzague, en stipulant que le paiement serait fait quand elle deviendrait reine de Pologne : elle le fut un an et demi après, et le paya très volontiers : « Voilà, dit notre sceptique, un grand hasard. » — Mme de Marausin planta un arbre pour son fils aîné, et un autre pour le cadet : l'arbre de l'aîné devint bossu, mais resta vigoureux ; le second devint grand et droit, mais se dessécha et mourut, en laissant un petit surgeon. Or, l'aîné des fils fut contrefait, et le second mourut jeune et père d'une petite fille. Autre grand hasard, n'est-ce pas, si cette histoire est vraie (1).

Tallemant ne peut s'empêcher de trouver étonnant le passage des *Centuries* de Nostradamus, où il est dit du maréchal de Montmorency :

> Neufve obturée au grand Montmorency,
> Hors lieux prouvez livré à claire peine.

Meuve, Castelnaudary ; *obturée* fermée ; on ne voulut pas ouvrir les portes au maréchal de Montmorency rebelle contre Louis XIII ; *prouvez*, publics : on ne le fit pas mourir en place publique ; *claire peine*, manière de prononcer du Parlement de Toulouse (1).

Notre auteur est de ceux qui ont remarqué le 49e quatrain de la 9e Centurie, où il est dit, à propos de l'exécution de Charles Ier (en 1649) :

> Sénat de Londres mettront à mort leur roy.

Il ajoute qu'après la mort de don Tadée auprès du Pont-Rouge, on trouva dans les *Centuries* (VIII, 49),

> Qu'à Ponte Resso, chef Barberin mourra (2).

Mais, par suite de son scepticisme, il fit écrire devant notaire et en présence de six témoins ce qui avait été prédit à son ami, le père de J.-J. Renouard, comte de Villayer, ainsi qu'à ses enfants (3). Les curieux qui consultent nos voyantes devraient bien imiter un aussi prudent exemple.

Quant aux faits de sorcellerie, Tallemant n'en parle pas souvent. Cependant il relate la maladie d'une enfant, Mlle de Coligny, qui grimpait comme un chat le long d'une tapisserie : sa mère crut que ses prières l'avaient guérie ; et la fillette aurait alors révélé qu'une femme de Châtillon, pour se venger d'une défense d'entrer dans le parc, lui avait donné un sort et fait avaler comme « un boulet de feu » (4).

Nos médecins et nos amateurs de science parleront de la « boule hystérique ».

Un des rédacteurs de l'*Echo* a déjà rappelé l'histoire d'un comte d'Angeweiler, qui donna à ses trois filles les cadeaux d'une fée : un gobelet, une cuiller et bague. Cette fée avait dû le quitter, par suite de la jalousie de la dame du logis.

Une des trois filles laisse tomber le gobelet qui se cassa : elle le remit dans son étui, en disant : » Si je ne puis l'avoir entier, je l'auray au moins par morceaux. Le lendemain, elle le retrouva tout entier. « Voilà, conclut Tallemant, une belle petite fable ». J'ajoute qu'elle rappelle singulièrement celle de Mélusine.

Non moins étonnante est celle de Mme Suplicourt. Un prétendant évincé lui déclara qu'il mourrait bientôt, et obtint seulement la permission de venir lui dire adieu après son décès. Un an après, comme elle était devenue veuve, cette dame entendit, dans l'endroit où le pauvre amoureux avait pris congé d'elle,

(1) Tomes VI, 240-249; I, 60; 408; III, 16; V, 372.

(1) II, 126.
(2) Don Thadée Barberini, général des troupes pontificales, dont les troupes furent dispersées sans combat par le duc de Parme.
(3) VI, 240-242.
(4) III, 321.

une voix plaintive, à peine articulée, et vit une couleuvre enroulée autour d'un arbre. Pendant la nuit, une autre voix l'avertit que son malheureux ami lui avait dit ainsi adieu en mourant, et que le lendemain elle trouverait un animal qu'il lui faudrait conserver soigneusement, car tant qu'il vivrait, ceux qui la verraient auraient de l'amour pour elle. Cet animal, ce *nagual*, fut la couleuvre qu'elle avait vue sur un arbre. Mme de Suplicourt la porta longtemps au bras, même à sa table, où elle faisait boire ses amis après cet animal inoffensif. « On dit, remarque malicieusement notre conteur, que la couleuvre est morte depuis quelque temps. » (1).

Tallement parle ailleurs de quelques visions sans en faire la critique.

Mme Le Page racontait que pendant la nuit son rideau fut tiré deux fois, et qu'elle sentit une douleur affreuse : une servante, attirée par ses cris, vit qu'une croix rouge avait été empreinte, avec des marques de clous, sur la main de sa maîtresse. Le sceptique narrateur se demande pourquoi cette dame, trois jours après, ne s'abstint pas d'aller au théâtre. et pourquoi elle promettait de montrer cette croix si on lui donnait une aumône pour les pauvres (2).

Le frère de Mme de la Layre lui apparut peu après sa mort. « J'ai été tué, dit-il ; je suis en purgatoire ; mais il n'est pas fait comme vous pensez : on souffre diversement. J'ai pour punition d'errer un certain temps dans la forêt des loups : votre mari me viendra trouver dans cette année » (3).

Notre huguenot converti n'ose rejeter ce récit. Pourtant il paraît défiant à l'égard des astrologues et des sorciers, et il cite complaisamment le mot d'un vieil huguenot à l'Italien César : « Vous me voulez faire voir le diable dans une cave, ou cinq ou six coquins charbonnez me viendront peut-être bien estriller. Je le veux voir dans la plaine Saint-Denis. » (4).

Ce vieil huguenot était moins facile à duper que les habitués des séances spirites et certains auditeurs de M. de Sarrack. Que ceux-ci réfléchissent à l'historiette de Collet, surnommé l'Esprit de Montmartre. Ventriloque fameux, ce dernier imitait la voix d'un esprit qui parlait de fort loin « en l'air » ; et aux Tuileries, il interpella ainsi l'évêque Abra de Raconis, en se donnant pour l'âme souffrante de son père. La facétie fut bientôt connue, et amusa toute la cour (5).

TIMOTHÉE.

(1) V. 450. — (2) V. 49. — (3) IV, 398. — (4) I, 408. — (5) IV, 100.

EXPÉRIENCES PSYCHIQUES

Notre collaboratrice, Mme Louis Maurecy, nous adresse l'article qu'on va lire. On remarquera combien étranges sont les phénomènes obtenus au cours des deux séances dont il est rendu compte : l'évidence d'une intervention diabolique apparaît ici manifeste, et, à ce titre seul, la publication de cette relation aurait déjà un certain intérêt.....

Le 10 juin dernier, Mme de L.., Mme N... et son fils, Mme Bacon, Mme Maurice, Mme S..., M. Pierre Borderieux étaient réunis, le soir, chez moi, pour prendre le thé. Nous causions de choses diverses, quand, vers dix heures, l'idée nous vint de tenter les expériences psychiques, car chez Mme de L..., avec les mêmes personnes, à l'exception de Mmes Maurice et S..., nous avions obtenu l'année dernière de merveilleux phénomènes (voir l'*Echo* du 15 juin 1908).

Nous prenons place, à cet effet, autour de la lourde table de ma salle à manger (1 m. 15 × 1 m. 28), et les mains posées sur le meuble nous attendons.

Au bout de cinq minutes à peine, des coups se font entendre, et l'énorme table paraît vouloir se soulever.

M. Pierre Borderieux, qui a la direction de la séance, demande que des coups distincts soient frappés dans la table. Lentement, il compte jusqu'à dix, et après chaque chiffre, un coup sourd et très fort retentit dans le milieu du meuble.

Interrogé, l'esprit (!?) nous dit être Chauchard, enterré le matin !

Tout le monde rit et personne n'ajoute foi à cette identité.

Les coups continuent de plus en plus forts, répondant nettement aux questions : trois coups pour *oui*, deux coups pour *non*.

A la prière de l'entité, on prend la lampe qui nous éclaire, et on la dépose dans la pièce voisine dont la porte est refermée. Nous ne sommes plus éclairés que par la clarté venant du dehors et pénétrant par deux fenêtres garnies seulement de stores de dentelles, et de cantonnières.

Un bec de gaz, dans la rue, se trouve presque en face de la maison, ce qui donne une lumière suffisante pour distinguer chacun de nous, ainsi que les objets environnants.

Par coups frappés, l'entité nous prie de chanter. Nous entonnons *Frère Jacques*, les coups accompagnent en cadence. Puis survient sous la table un bruit extraordinaire. Après hésitation, M. Borderieux se rend compte qu'il est produit au moyen des deux pieds supplémentaires destinés à soutenir la table lorsqu'elle est pourvue de rallonges. Il sent ces pieds agités sous les doigts qu'il a glissés sous la table pour se rendre compte du phénomène.

Les coups, maintenant, sont rythmés, sans chant : c'est une marche.

— L'ouverture de *Coriolan*? demande Mme de L...

— Oui.

Et la table continue.

— Pourriez-vous pincer les cordes d'une cithare? demande M. Borderieux.

— Oui.

L'expérience est remise à une prochaine séance, la cithare étant hors de portée.

Le tablier de la cheminée, devant laquelle Mme N... est placée, est violemment agité à plusieurs reprises.

— Frappez un coup, aussi fort que vous le pourrez, demande M. Borderieux.

Nous sommes prévenus. Nous n'aurons pas peur.

Un coup se produit presqu'aussitôt, tellement violent, que nous ne pouvons nous empêcher de sursauter.

Puis les coups reprennent si fort que, constatant qu'il est minuit moins un quart, je m'effraye pour le repos des voisins.

— Au lieu de tout ce bruit, dis-je, vous feriez mieux de nous apporter les fleurs qui sont sur la cheminée.

Je n'ai pas fini le dernier mot, que Mme de N... prévient que quelque chose vient de passer devant ses yeux (les fleurs étaient derrière elle).

Et Mme de L... déclare : — Oh ! voici une fleur.

Près de sa main, en effet, se trouve une des marguerites qui garnissaient une corbeille bretonne placée sur le milieu de la cheminée.

Mme N... n'a fait aucun mouvement. Nous demandons un second apport. — *Non* ! nous est-il répondu. Nous insistons : — Non ! Non ! ! Non ! ! !

Quelques coups encore, puis la lampe est remise sur la table, et les assistants se séparent après s'être donné rendez-vous au jeudi 17 juin.

DEUXIÈME SÉANCE

Le jeudi désigné, les mêmes personnes se trouvèrent réunies chez moi, à l'exception de Mme S... qui s'était fait excuser. En place, M. Bacon accompagne sa femme.

M. Borderieux et moi avions nous-mêmes préparé, dans un angle de la salle à manger, loin des portes et des fenêtres, un cabinet à matérialisations composé de deux rideaux d'étoffe rouge, glissant, au moyen d'anneaux de bois, sur une tringle.

Dans ce cabinet, nous disposâmes une chaise, un livre et un plateau de faïence, noirci à la fumée, dans l'espoir d'obtenir des empreintes.

Je garnis moi-même de fleurs, et avec le plus grand soin, la corbeille bretonne.

Sa décoration comprenait *uniquement* des roses, deux feuilles de fougère et des fleurettes blanches dont j'ignore le nom, mais que je plaçai une à une dans la corbeille.

Sur la table, nous déposâmes une cithare de 50 c. sur 40.

Aucune domestique n'entra dans cette pièce avant et pendant la séance.

Nous rapprochâmes un peu la table du cabinet, et nous prîmes place dans l'ordre suivant :

Mme Bacon et Mme N..., côte à côte, près du cabinet. Puis, auprès de Mme Bacon, Mme de L..., moi, M. Bacon, Mme Maurice, M. N... et M. Borderieux.

Même éclairage qu'à la séance précédente.

Quelques minutes — un peu plus longues que le jeudi précédent — et des bruits se font entendre dans le cabinet.

En même temps, la chaise sur laquelle Mme Bacon était assise est violemment soulevée d'un pied et, à la façon d'une table, ce pied frappe le sol, répondant à nos questions.

Le bruit est si fort que, craignant pour mes voisins, je demande de bien vouloir choisir un autre mode de communication.

— La cithare est-elle bien placée? demande M. Borderieux.

Par coups frappés dans le cabinet : — Non.

— Faut-il la mettre dans le cabinet?

— Non. A côté.

M. Borderieux prend la cithare et la dépose près du cabinet, entre Mme N... et Mme Bacon.

Nous reprenons la chaîne.

Nous entendons alors des bruits divers autour de la cithare. On gratte; l'instrument est traîné, rapproché du cabinet. Enfin, une note résonne.

Nous applaudissons et M. Borderieux demande :

— Pouvez-vous nous donner le *la*.

De nouveaux grattements ; on dirait des griffes s'agrippant aux cordes. Une note résonne de nouveau. C'est le *la* demandé.

Nouveaux applaudissements, et félicitations à l'être qui est là, et qui nous obéit si bien, car nous avons remarqué déjà qu'il est sensible à la flatterie.

Mme Bacon, qui regarde du côté de la cithare, assure qu'elle voit un être petit (il n'arrive pas à la hauteur de la table), avec une tête plate et noire, des cheveux noirs frisés, et des mains étranges, où il n'y a *que trois doigts*.

Elle lui parle, comme elle parlerait avec nous, et il lui obéit parfaitement.

A sa demande, nous chantons *Frère Jacques*, et il nous accompagne sur la cithare, faisant résonner les notes à tort et à travers, avec violence.

Il traîne la cithare et bientôt celle-ci disparaît dans le cabinet.

Alors, la table sur laquelle nous avions les mains, et qui jusqu'ici n'a eu que quelques frémissements *au moment de la production des phénomènes*, est poussée violemment, nous forçant à nous lever pour la suivre. Elle s'arrête à très peu de distance du cabinet. Les deux médiums, Mme Bacon et Mme N..., reprennent leur place, ainsi que les assistants.

Mme Bacon sursaute alors violemment sur sa chaise ; elle dit que deux mains l'ont saisie sous les bras et lui impriment ce mouvement.

Quand cette danse singulière a pris fin, on entend que la chaise du cabinet est remuée violemment ; des choses tombent : livre, plateau, cithare.

On demande alors si les rideaux du cabinet peuvent être projetés en avant.

— Oui.

Et Mme N... est presqu'aussitôt recouverte par le rideau, à son grand effroi du reste, car tous ces phénomènes l'impressionnent désagréablement.

Nous demandons un apport, comme la dernière fois.

Quelque chose tombe sur la table.

Nous regardons et trouvons cinq feuilles de lierre. D'où viennent-elles?

Je suis *certaine, absolument certaine* qu'il n'y en avait pas chez moi.

Dans le cabinet, le tapage redouble, la chaise est poussée en avant, sort du cabinet, vient frapper dans le dos Mme Bacon.

Toutes les mains sont visibles sur la table.

Mme Bacon assure qu'elle sent contre elle comme un être matérialisé. Sa chaise s'élève, retombe, s'élève de nouveau. On croirait qu'un enfant est là qui veut l'enlever, et que le poids est trop lourd pour ses forces. Cependant, la chaise s'élève encore, elle est à la hauteur du visage des assistants; mais elle vacille toujours.

Alors, effrayé, craignant qu'elle ne blesse quelqu'un, M. Borderieux se lève et prend la chaise pour la remettre en place; elle a les pieds en l'air, le dossier vers le sol.

La chaise résiste; l'être invisible la tient maintenant avec une force égale à celle que déploie M. Borderieux. Une lutte s'engage. Chacun tire de son côté. M. Borderieux sent une main lui prendre le bras. De son autre main, il lâche la chaise et saisit à son tour la main qui s'est abattue sur lui. Il sent une grosse main, un gros poignet; mais tout cela, soudain, *lui fond* entre les doigts.

La chaise retombe, M. Borderieux reprend sa place; mais il se plaint que le bras, qui a été saisi par l'invisible, est tout à fait engourdi.

Le tapis est tiré sous les pieds de M. Borderieux, de Mmes N..., Bacon et de L..., qui se sentent touchés.

Le rideau s'envole de nouveau et vient encapuchonner la tête de Mme de L... Les bruits de chaise, de cithare continuent dans le cabinet, mais il est plus de minuit, et des signes de fatigue se manifestent parmi les assistants et même parmi... les esprits (?!)

On décide de terminer la séance. On remercie les invisibles de leur concours, et M. Borderieux va chercher la lampe.

Pendant ce temps, le bruit continue dans le cabinet, et quand M. Borderieux rentre avec la lumière, plusieurs des assistants *voient* la chaise du cabinet s'agiter violemment.

Ce dernier phénomène a lieu en pleine lumière.

Pendant toute la durée de cette séance, le bruit singulier dont j'ai parlé dans le n° du 15 juin, et que Mme de L... avait surnommé l'Oiseau-Baiser, n'a cessé de se faire entendre, mais du côté opposé au cabinet; entre les deux fenêtres, semble-t-il.

Après la séance, nous retrouvâmes le livre et la cithare à demi glissés sous la desserte, voisine du cabinet. Quant au plateau, nous le cherchâmes longtemps avant de le retrouver.

Il avait été glissé sous le tapis du parquet, à un mètre environ du bord.

Espérons que Mme N... (de la Société des gens de lettres), qui est le principal médium de ces soirées intéressantes, voudra bien nous les continuer.

Mme Louis Maurecy.

LES AGENTS PRODUCTEURS du Merveilleux

Le Merveilleux semble avoir le don d'attirer de plus en plus l'attention du public et même aussi celle des savants. C'est sans doute l'obscurité de son origine qui lui vaut cette faveur, c'est aussi son interprétation qui divise les esprits en plusieurs écoles. En attendant qu'une doctrine unique soit universellement acceptée, je vais exposer quelques faits et les interpréter par l'hypothèse catholique, celle qui me paraît donner le mieux la raison des phénomènes extraordinaires.

Je serai, d'ailleurs, en assez bonne compagnie avec les distingués collaborateurs de cette revue.

On sait que, dans l'hypothèse catholique, les phénomènes merveilleux ont pour agents producteurs les anges ou les démons, le plus souvent les démons, Dieu ne permettant vraisemblablement pas aux anges de s'occuper de telles misères.

Les anges déchus ne sont pas tous dans l'abîme, les moins coupables ne doivent y entrer qu'à la fin du monde; ils sont devenus les puissances de l'air; ce sont ceux qui disaient à Notre-Seigneur qui les chassait du corps des possédés: « Etes-vous donc venu nous tourmenter avant le temps? »

Ils ont probablement la permission de remplir auprès des hommes, pour les tenter, le rôle que remplissent les bons anges pour les porter au bien. Ils sont doués d'une intelligence supérieure à la nôtre, ils possèdent une grande puissance sur la nature, et pour eux la distance n'existe pour ainsi dire pas. Comme ils sont nos compagnons assidus, toutes nos actions leur sont connues et ils peuvent les dévoiler au besoin.

Exemple :

Je déjeunais chez un de mes parents, manufacturier, avec une ancienne cliente et amie que je n'avais pas vue depuis longtemps. Elle nous raconta qu'elle avait été bien éprouvée. Après la naissance de son dernier enfant, elle avait souffert d'un rhumatisme articulaire. A peine rétablie, ils avaient perdu une somme d'argent assez considérable: elle ajoutait: « Je voudrais « bien connaître le voleur! — C'est bien facile, répar« tit aussitôt la maîtresse de la maison, nous avons, « parmi nos ouvrières, une hynoptique qui pourra vous « l'indiquer. »

Après le déjeuner, on alla la trouva: elle demeurait

dans le voisinage avec sa sœur qui l'endormit aussitôt. On l'interrogea.

Dans sa réponse, elle indiqua le pays de « cette « dame, la profession de son mari, le nombre de ses « enfants dont le dernier était auprès du Dr Nooki (en effet, elle avait déposé près de moi, sur la table, la photographie de l'enfant).

« Elle a été malade, mais ce qui l'a le plus contra- « riée, c'est la perte d'argent qu'ils ont subie, argent « qui provenait des traites touchées par son mari, « c'est sa bonne qui l'a dérobé et l'a déjà dépensé. Si « on avait examiné sa malle, avant son départ, on au- « rait reconnu d'autres objets ne lui appartenant pas ». Mon amie était stupéfaite. Sa bonne était une jeune fille qu'elle avait recueillie, tirée de la misère et qui, une fois dégrossie, l'avait quittée pour aller à Paris ; elle ne la soupçonnait pas !

Ces dames allaient revenir, émerveillées du résultat de leur consultation, lorsque ma cousine mit dans la main de Mlle J. J..., l'hypnotique, un petit paquet.

« — Tirez, tirez, dit-elle aussitôt ; c'est des croix, « c'est des médailles, c'est du Dr Nooki. »

Elle fut prise immédiatement d'une attaque épileptiforme : son visage se gonfla, grimaça, ses yeux se retournèrent, on crut qu'elle allait mourir. On lui enleva le petit paquet ; sa sœur se hâta de la réveiller. C'était une expérience que je me proposais de tenter depuis longtemps, ne supposant pas qu'elle pût avoir des conséquences si redoutables. J'étais persuadé que Mlle J. J... était inspirée par son démon familier et j'avais souvent exprimé cette opinion devant mon cousin, tandis que lui prétendait qu'elle l'était par son bon ange. Pour le convaincre du contraire, avant le départ de ces dames, j'avais confié à ma cousine le petit paquet, sans même lui en indiquer le contenu, la priant de le mettre dans la main de Mlle J. J... L'expérience n'a que trop bien réussi ; un bon ange n'aurait repoussé ni les croix, ni les médailles. Aussi, au retour de ces dames, toutes bouleversées par l'attaque de l'hypnotique, mon cousin ne tenait plus le même langage ; il demandait pourquoi on n'avait pas recours à l'exorcisme !

Si donc, comme je le suppose, c'est le démon familier de Mlle J. J... qui la dirigeait, elle a pu être facilement renseignée par celui de mon amie qui était parfaitement au courant de tout ce qui la touchait et surtout de l'acte de la bonne, dont elle ignorait même l'existence.

Mlle J. J... était une pauvre fille d'une intelligence plus qu'ordinaire, affligée de plusieurs maladies, qu'on avait espéré améliorer par l'hypnotisme : elle n'en avait obtenu que peu de soulagement ; en revanche, elle était devenue somnambule lucide et, pour l'endormir, il suffisait de lui présenter la photographie de mon confrère. On utilisa bientôt sa clairvoyance.

Mon confrère s'étant surmené, dut aller en Algérie prendre un repos qu'il n'avait que trop bien mérité. Pour avoir de ses nouvelles, sa femme faisait venir Mlle J. J... et l'endormait. Celle-ci, qui n'avait jamais vu la mer, suivit mon confrère sur le bateau, qu'elle décrivit, l'accompagna pendant la traversée et jusqu'au port d'Alger. Un jour, elle déclara qu'on l'attendait sur le rivage pour lui faire admirer des poissons d'une grosseur extraordinaire qu'on venait de pêcher ; on l'écrivit à mon confrère, qui en fut fort surpris, ce qui prouve qu'il n'avait nullement suggestionné l'hypnotique.

A son retour d'Afrique, sa femme et ses deux jeunes enfants allèrent au-devant de lui jusqu'à Paris. Sa belle-mère eut la curiosité de savoir comment ses enfants passaient leur soirée. Elle endormit Mlle J. J.. qui s'écria aussitôt ; « Oh ! que c'est beau ! que c'est beau ! » et elle décrivit la féerie du *Petit Poucet*, le théâtre, les décors, les personnages, les costumes, etc. Quand le confrère rentra avec sa famille, sa belle-mère s'empressa de leur dire : « Vous êtes donc allés voir le *Petit Poucet* ? » — « Comment l'avez-vous su ? » repartit le confrère. — « Mais par Mlle J... ! »

Mon confrère ne l'avait donc pas suggestionnée ; il était, d'ailleurs, trop occupé de suivre les péripéties de la féerie et de les expliquer à ses enfants ; il désirait aussi que le public ignorât qu'il était allé au théâtre, à cause d'un deuil récent survenu dans la famille.

Pour expliquer la clairvoyance de Mlle J. J..., on ne peut invoquer ni le subconscient, ni la transmission de pensée, ni la pensée en commun, ni la suggestion, ni aucune des hypothèses mises en avant avec tant de complaisance. Il est plus simple d'admettre que le démon familier de Mlle J. J... était renseigné par ceux de la famille de mon confrère ; tout cela ne dépasse pas les facultés laissées aux anges déchus, j'adopte cette interprétation qui me paraît valoir bien les autres.

Les esprits démoniaques agissent le plus souvent quand ils sont provoqués, mais, parfois aussi, ils se présentent d'eux-mêmes pour posséder les individus. Si je ne m'abuse, il existerait plusieurs degrés dans les possessions, suivant soit des causes que nous ignorons, soit le rang dans la hiérarchie des anges déchus.

Je rangerai parmi les possessions les plus simples le cas d'une jeune fille de mon pays. A l'âge de douze ans, à la suite d'une frayeur, elle présenta tout à coup des phénomènes bizarres. Elle avait changé de caractère, grimpait contre les meubles comme un chat, voyait ce qui se passait dans les maisons voisines, ou même dans celles qui étaient éloignées de sa demeure et jusqu'aux Tuileries, disait-elle. — Aux Tuileries, on ne pouvait y aller ! mais dans les autres habitations on y allait et on vérifiait la vérité de ses affirmations. On lui fermait les yeux sous un bandeau et elle lisait dans un vieux livre de droit écrit en latin, enveloppé

dans une serviette. Personne ne pouvait l'imiter.

Elle disait souvent à ses parents : « Magnétisez-moi » ; mais ces gens, très simples, très religieux, s'y refusaient toujours. Ils ne connaissaient cependant pas l'aveu fait par une possédée qu'on amenait au curé d'Ars pour l'exorciser : « Le magnétisme, le somnambulisme, c'est mon affaire. » Ils se hasardèrent toutefois à lui demander si elle, qui voyait ce que les autres n'apercevaient pas, découvrirait bien la maladie d'un de ses oncles. Jeune encore, il souffrait beaucoup de l'estomac et n'avait pu être soulagé par son médecin, pourtant fort instruit. Il s'était décidé à prendre avis des célébrités de la capitale. J'étais alors étudiant en médecine et je l'avais fait voir à mes professeurs, mais aucun traitement n'avait calmé ses douleurs. Elle examina le malade : « Cela n'est pas dangereux, dit-elle ; que mon oncle mette le soir, en se couchant, une compresse de linge trempée dans l'eau froide sur le creux de l'estomac, et il guérira. »

Il le fit et la douleur disparut.

A quelque temps de là, s'adressant à ses parents : « Je vois bien que mon état vous fait de la peine, il « m'est venu par une frayeur, il s'en ira de même. « Vous savez que j'aime beaucoup la lecture ; le soir, « quand je serai seule dans ma chambre, occupée à « lire, vous frapperez fort à ma porte, j'aurai peur et « la maladie disparaîtra. » Ils suivirent son indication et la jeune fille fut délivrée.

Il est évident que la maladie de l'oncle et celle de la nièce n'avaient été envoyées que pour avoir l'occasion de les guérir.

On était à l'époque où le spiritisme, après avoir parcouru l'Amérique, allait envahir la France, et le grand promoteur des phénomènes spirites voulait sonder le terrain et voir s'il leur serait propice. Il y renonça, n'ayant pas réussi.

J'ai été appelé à constater un cas de possession un peu plus compliqué ; il était provoqué par un esprit d'un rang probablement plus élevé dans la hiérarchie, car il allait avoir à répondre aux nombreuses questions que lui attirerait le rôle d'ange Gabriel qu'il voulait jouer : on comprend que je veux parler de Mlle Couesdon.

Je n'avais pas l'intention d'aller la voir, mais le religieux qui a écrit les lettres fort remarquables que M. Gaston Mery a jugées dignes de figurer dans son opuscule sur Mlle Couesdon, a voulu ne les publier qu'après que j'aurais examiné le cas *de visu* et constaté qu'il l'avait bien jugé.

J'avais surtout pour mission de vérifier si c'était bien l'ange Gabriel ou l'ange déchu qui en jouait le rôle. Je lui demandais si elle avait eu des attaques d'hystérie, si elle s'était occupée de magnétisme, de spiritisme, etc. ; elle me répondit négativement. Puis, elle ajouta aussitôt : « Voici l'ange ! »

— « Tu viens de loin. »

Ce qui était vrai.

Puis, commençant le discours qu'elle faisait d'habitude pour montrer que c'était l'ange Gabriel qui parlait : « Elle me recommanda de songer à l'au-delà, à « la vie future, de m'y préparer, de ne pas négliger « les devoirs religieux. » Quand elle eut fini, elle me dit : « Tu peux m'interroger. »

Pour me guider dans mon examen, j'avais pris quelques notes. Je commençai par les prophéties qui devaient lui être connues, puisqu'elle avait annoncé des événements qui sont arrivés depuis ; mais ses réponses furent évasives et loin de me satisfaire.

« — Il y aurait encore des troubles, des guerres « civiles, mais Dieu arrangerait tout, pacifierait. »

Pour moi, il était évident qu'elle ne voulait pas donner de renseignements précis.

Je changeai de sujet. — « Notre hypnotique, Mlle J. « J..., donne des indications souvent vraies, mais parfois « erronées : Est-ce son bon ange ou son mauvais qui « l'inspire ?

« — Tantôt l'un, tantôt l'autre. »

Désirant connaître son opinion sur les Ecoles de la Salpêtrière et de Nancy touchant l'hypnotisme : « Laquelle est dans le vrai ? »

« — Toutes deux sont dans l'erreur. » Ce qui ne me surprit pas. Passant à une question plus insidieuse : « Y a-t-il eu des possédés ? »

« — Il y a eu des illuminés ».

« — Ce n'est pas ce que je vous demande. Y a-t-il eu des possédés ? » Voyant qu'elle cherchait un faux-fuyant : « Est-ce que vous êtes comme cer- « tains médecins qui s'imaginent que les posses- « sions, dans le passé, n'étaient que des épidémies d'hystérie ? »

« — Il y a eu quelques possédés ».

Cette réponse aurait pu suffire pour me convaincre que j'étais en présence d'un ange des ténèbres. L'ange Gabriel ne pouvait pas ignorer qu'il y en avait encore chez les infidèles et même en France. Récemment, toute la presse parisienne s'était occupée de la possédée de Gif.

Continuant mon interrogatoire : « Ma bonne a-t-elle pu rentrer ? »

« — Elle a pu rentrer. »

Pendant mon séjour à Paris, elle devait aller dans sa famille et revenir aider les domestiques d'un de mes cousins qui offrait le déjeuner aux membres du Conseil de révision le jour où je visitais Mlle Couesdon. Profitant de l'occasion :

« Il y a aujourd'hui, dans la petite ville que j'habite, « une réunion : qu'est-ce que c'est ? »

« — On discutera, on bataillera et puis on se mettra d'accord. »

« — Vous êtes dans l'erreur, c'est tout simplement « la réunion du Conseil de révision. »

Honteuse de s'être laissée prendre, elle ajouta aussitôt : « Ta bonne va te quitter ; ça te causera quelques ennuis, puis ça passera. »

Ma bonne allait, en effet, prendre sa retraite. Elle était âgée, fatiguée, elle possédait une modeste aisance et ne servait que pour se distraire. Mon démon familier était au courant de ces détails et pouvait renseigner Mlle Couesdon, tandis qu'il a pu ne pas penser à la révision qui ne me touchait pas. Quoi qu'il en soit, elle s'était trompée, ce ne pouvait être l'ange Gabriel qui l'inspirait.

Je ne jugeai pas nécessaire de pousser l'examen plus avant; je pouvais retourner vers le religieux qui m'avait délégué et le féliciter d'avoir si bien jugé le cas de Mlle Couesdon par les seules lumières de la théologie.

(*A suivre*) Dr L. NOOKI.

NOTRE COURRIER

QUESTION

N° 6. — Un concert céleste fut-il, avant la guerre franco-allemande, entendu en Alsace?

A propos de votre article sur la Chasse du Diable, *voudriez-vous poser dans l'*Echo du Merveilleux *la question suivante*:

Quelque Alsacien, ayant habité l'Alsace avant la guerre de 1870, *se souviendrait-il d'avoir lu, dans un journal ou une revue, le récit d'un concert immense, harmonieux, qui se fit entendre dans les airs, audessus du pays de Guebwiller, je crois, dans le département du Haut-Rhin, dans une des années* 1865, 1867, 1868?

*J'ai lu autrefois ce récit, et si on pouvait le retrouver, je suis sûr qu'il intéresserait vivement les lecteurs de l'*Echo.

J. ROSIER, *professeur*,
rue de la Halle, 7, à Choisy-le-Roi.

RÉPONSE

N° 4 (1er juillet 1909). — **Les tremblements de terre et les prophéties.**

Je lis dans l'*Echo du Merveilleux* du 15 juin et du 1er juillet que vous ne trouvez dans aucune prophétie l'annonce des récents tremblements de terre du Midi. Permettez-moi de vous signaler la prophétie de Gouy-l'Hôpital (*La vérité sur les prophéties de Gouy-l'Hôpital*, par L'Hermier, Paris, 1881), dans laquelle il est dit: « De sinistres événements surgiront *en France*. Les religieux seront chassés; ce sera une grande crise parmi le peuple. Ils trouveront un refuge en Angleterre, en Suisse et en Espagne.

Il viendra aussi des tempêtes, des tremblements de terre, de grands flux d'eau, etc. »

Je n'ai pas sous les yeux les termes du Secret de la Salette, mais il me semble que la Sainte Vierge a également prophétisé dans cette célèbre prédiction de façon analogue à celle que je viens de citer. DE ROUGÉ.

Le Gérant : GEORGES MEUNIER.

Paris. — Imp. R. TANCRÈDE, 15, r. de Verneuil.

ÇA ET LA

Scaliger et le diable.

« Les diables, disait le docte Scaliger, ne s'adressent qu'aux faibles; ils n'auraient garde de s'adresser à moi, je les tuerais tous; ils apparaissent aux sorciers sous la forme de boucs; aussi je ne mange jamais de la chair de bouc. Mon père ne craignait pas le diable, et je ne le crains pas non plus. Il disait ordinairement que le diable avait peur de l'approcher. Un soir, je vis un homme noir monté sur un cheval noir, se tenant arrêté au milieu d'un marais, et comme je m'étais endormi sur ma selle, mon cheval allait les suivre; le comte Dabin et quelques autres me précédaient à quelque distance, et je m'étais un peu attardé derrière eux. J'appelai l'homme noir : il ne me répondit pas. Mon cheval se trouvait justement au milieu du marais, et, sans ma grande finesse, c'en était fait de moi infailliblement. Je fis rebrousser mon coursier bien à temps. Mes compagnons entendirent mes cris, et nous errâmes cette nuit pendant huit mortelles heures. Il arrive souvent que le diable attire les hommes dans les marais pour les faire périr. Mon opinion est que nous étions fatalement condamnés, parce qu'il se trouvait parmi nous un blasphémateur maudit. »

Expériences de clairvoyance

Dans *Atlanta-Journal*, M. Harrisson rapporte une expérience de clairvoyance qu'il organisa avec le concours de son frère, juge à Lumpkin. Il fut convenu que le samedi suivant, à 3 h. 30 de l'après-midi, ce dernier écrirait à son frère ce qu'il était en train de faire, tandis que M. Harrisson lui ferait connaître ce qu'il aurait observé à la même heure. Les deux lettres se croiseraient et on verrait si leur contenu coïncidait.

Au moment convenu, M. Harrisson dit à un médium en état de trance : « Rendez-vous à Lumpkin par tel train. » Le médium annonce qu'il arrive dans la ville; il la traverse, se rend au Palais de Justice, entre dans une pièce où se trouvent trois messieurs.

A cette description, M. Harrisson reconnait le Shérif, son substitut et un employé. Il dit : « Vous vous êtes trompé de chambre. Descendez dans le hall. » — « Je suis, dit le médium, dans une autre pièce; je vois un homme debout devant une fenêtre. » — « Demandez-lui son nom! » — « Il dit qu'il s'appelle John! » Puis il le décrit, signale ses cheveux et ses yeux noirs et fait une description complète de son costume et ajoute : « Il est devant la fenêtre et regarde deux petits nègres qui se battent dans la rue. »

Le lendemain, M. Harrisson recevait de son frère une lettre dans laquelle celui-ci lui racontait qu'à l'heure convenue il avait ouvert la fenêtre et jeté un morceau de sucre dans la rue à deux petits nègres, qui se disputaient.

Mais voici le côté le plus remarquable de cette lettre. M. John Harrisson ajoutait qu'au moment où il se tenait à la fenêtre, *il vit nettement entrer dans la pièce le médium*, qui se trouvait entrancé à plusieurs milles de distance et lui demanda son nom. Le fantôme lui répondit qu'il se nommait John.